

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BDET ARRETEE AU 30 JUIN 2004

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2004

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 13 avril 2004, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET pour la période allant du premier avril au 30 juin 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 juin 2004 font apparaître un total du bilan de D : 986.708, un actif net de D : 978.384 et un déficit de la période de D : 871.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles qu'énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET arrêtés au 30 juin 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 juillet 2004

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2004
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
ACTIF				
Portefeuille-titres	4	616 345	694 707	632 791
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		346 219	355 872	337 983
Obligations et valeurs assimilées		237 398	303 437	258 644
Titres OPCVM		32 728	35 398	36 164
Placements monétaires et disponibilités		367 109	284 340	359 253
Placements monétaires	6	261 052	246 692	-
Disponibilités		106 057	37 648	359 253
Créances d'exploitation		2 605	6 360	11 980
Autres actifs		649	74	348
TOTAL ACTIF		986 708	985 481	1 004 372
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	3 542	7 490	8 169
Autres créditeurs divers	9	4 782	4 935	4 782
TOTAL PASSIF		8 324	12 425	12 951
ACTIF NET				
Capital	12	961 487	942 766	950 294
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		1	11	11
Sommes distribuables de l'exercice		16 896	30 279	41 116
ACTIF NET		978 384	973 056	991 421
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		986 708	985 481	1 004 372

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2004	Période du 01/01 au	Période du 01/04 au	Période du 01/01 au 30/06/2003	Année 2003
Revenus du portefeuille-titres	5	13 745	17 927	20 432	29 882	41 836
Dividendes		9 991	10 293	16 105	21 368	24 519
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 754	7 634	4 327	8 514	17 317
Revenus des placements monétaires	7	2 399	4 466	3 229	6 843	11 331
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 144	22 393	23 661	36 725	53 167
Charges de gestion des placements	10	(2 748)	(5 578)	(2 797)	(5 410)	(10 965)
REVENU NET DES PLACEMENTS		13 396	16 815	20 864	31 315	42 202
Autres charges	11	-	-	(249)	(887)	(895)
Autres produits		-	189	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 396	17 004	20 615	30 428	41 307
Régularisation du résultat d'exploitation		(16)	(108)	(130)	(149)	(191)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		13 380	16 896	20 485	30 279	41 116
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		16	108	130	149	191
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(7 412)	33 111	40 355	15 940	53 462
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(6 769)	(21 578)	(44)	(155)	(29 563)
Frais de négociation		(86)	(175)	-	(16)	(66)
RESULTAT DE LA PERIODE		(871)	28 362	60 926	46 197	65 140

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2004	Période du 01/01 au 30/06/2004	Période du 01/04 au 30/06/2003	Période du 01/01 au 30/06/2003	Année 2003
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(871)	28 362	60 926	46 197	65 140
Résultat d'exploitation	13 396	17 004	20 615	30 428	41 307
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur	(7 412)	33 111	40 355	15 940	53 462
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(6 769)	(21 578)	(44)	(155)	(29 563)
Frais de négociation de titres	(86)	(175)	-	(16)	(66)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(41 128)	(41 128)	(41 392)	(41 392)	(41 392)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	270	(271)	(9 060)	(12 047)	(12 625)
Souscriptions					
- Capital	58 379	100 318	920 020	1 049 334	1 147 857
- Régularisation des sommes non distribuables	1 044	1 389	29 293	24 929	26 670
- Régularisation des sommes distribuables	933	2 752	51 882	58 252	62 441
Rachats					
- Capital	(58 002)	(99 941)	(920 599)	(1 052 803)	(1 151 326)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 137)	(1 931)	(37 589)	(33 175)	(35 451)
- Régularisation des sommes distribuables	(947)	(2 858)	(52 067)	(58 584)	(62 816)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(41 729)	(13 037)	10 474	(7 242)	11 123
ACTIF NET					
En début de période	1 020 113	991 421	962 582	980 298	980 298
En fin de période	978 384	978 384	973 056	973 056	991 421
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	22 659	22 659	22 673	22 743	22 743
En fin de période	22 668	22 668	22 659	22 659	22 659
VALEUR LIQUIDATIVE	43,161	43,161	42,943	42,943	43,754
TAUX DE RENDEMENT	(0,10%)	2,79%	5,46%	3,87%	5,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2004

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV BDET est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV BDET bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2004, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2004 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement et qui concerne la fraction des obligations échéant à moins d'un an, constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2004 à D : 616.345 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2004	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		500 659	346 219	35,39%
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		500 659	346 219	35,39%
Actions				
RNA	1 000	21 145	9 998	1 02%
RTFI	718	13 342	14 782	1 51%
SOTTEFI	1 115	56 339	48 374	4 94%
SOTIMFER	400	3 761	4 400	0 45%
STR	8 260	131 311	55 425	5 66%
HIRCI	750	34 848	23 850	2 44%
SPDIT	252	2 556	6 798	0 69%
RIAT	300	6 953	5 520	0 56%
SFRT	1 842	115 014	79 237	8 10%
SOTIMAG	200	4 013	2 698	0 28%
SOTRAPII	2 700	46 596	36 469	3 73%
RT	225	13 030	13 208	1 35%
STFO	2 410	25 822	17 846	1 82%
RH	200	1 632	2 000	0 20%
SOMOCER	343	4 953	5 665	0 58%
AMFN BANK	200	3 542	3 420	0 35%
SIPHAT	700	7 320	7 829	0 80%
MONOPRIX	200	6 000	6 195	0 63%
ATR	200	2 440	2 464	0 25%
Droits				
SOTTEFI DA	5	42	41	0 00%
Titres OPCVM		33 974	32 728	3,35%
SICAV I'EPARGNANT	324	33 974	32 728	3 35%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		250 000	237 398	24,26%
Obligations de sociétés		230 000	237 398	24,26%
SAMARA 98	500	20 000	21 208	2 17%
SPRIC 98 C	1 000	20 000	20 130	2 06%
FI MOIRADI 2002 A	900	90 000	94 515	9 66%
CENTRALE LAITIERE DE BELIA "VAGA"	1 000	100 000	101 545	10 38%
TOTAL		784 633	616 345	63,00%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 13.745 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2004, contre D : 20.432 , pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2 ^{ème} Trimestre 2004	2 ^{ème} Trimestre 2003
Dividendes		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	8 432	14 422
des titres OPCVM	1 559	1 683
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- intérêts	3 754	4 327
TOTAL	13 745	20 432

Note 6 : placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2004 à D: 261.052 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif net
Placements employés en BTC (au taux de 4,5% l'an)	261 000	261 052	26,68%
TOTAL	261 000	261 052	26,68%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2004 à D : 2.399 , contre D : 3.229 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2003, et se détaille comme suit :

	2 ^{ème} Trimestre 2004	2 ^{ème} Trimestre 2003
Intérêts des placements employés en BTC	2 399	3 229
TOTAL	2 399	3 229

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 juin 2004 un solde de D: 3.542, contre D: 7.490 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	30 juin	
	2004	2003
Gestionnaire	965	4 920
Dépositaire	2 577	2 570
Total	3 542	7 490

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2004 à D:4.782, contre D:4.935 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi

	30 juin	
	2004	2003
Honoraires du commissaire aux comptes	4 782	4 782
Autres	-	153
Total	4 782	4 935

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2004 à D: 2.748 contre D: 2.797 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	2 ^{ème} Trimestre	
	2004	2003
Rémunération du gestionnaire	2 499	2 554
Rémunération du dépositaire	249	243
Total	2 748	2 797

Note 11 : Autres charges

Ce poste accuse un solde nul pour la période allant du 01/04 au 30/06/2004 contre D: 249 pour la même période de l'exercice précédent.

	2 ^{ème} Trimestre	
	2004	2003
Redevance CMF	-	249
Total	-	249

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2004, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2003</u>	
Montant	950 294
Nombre de titres	22 659
Nombre d'actionnaires	20
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	100 318
Nombre de titres émis	2 392
Nombre d'actionnaires entrants	3
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(99 941)
Nombre de titres rachetés	(2 383)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33 111
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(21 578)
Frais de négociation	(175)
Régularisation des sommes non distribuables	(542)
<u>Capital au 30-06-2004</u>	
Montant	961 487
Nombre de titres	22 668
Nombre d'actionnaires	21